



En cohérence avec un plan stratégique mobilisateur, une structure organisationnelle transversale, ainsi que des valeurs phares telles que la bienveillance, la collaboration et la créativité, vous pourrez contribuer activement à l'atteinte de notre mission.

Une institution d'enseignement supérieur humaniste et citoyenne

Le 15 février 2023

### | PROFIL RECHERCHÉ |



Personne rigoureuse, passionnée par la pédagogie et ayant un intérêt marqué pour le travail en équipes, la réflexion, la recherche et le développement pédagogique.



Personne reconnue pour ses habiletés relationnelles ainsi que sa capacité à communiquer et travailler efficacement avec des équipes multidisciplinaires aux expertises variées.

### | EXIGENCES |



Diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle dans une spécialisation pertinente.

La connaissance du milieu collégial et des programmes d'études.

Une expérience en enseignement est souhaitable.



Maîtrise supérieure de la langue française à l'oral comme à l'écrit ainsi que des habiletés rédactionnelles. Des tests avec des seuils de réussite de 70 % seront administrés.

### | ÊTRE UN PROFESSIONNEL AU COLLÈGE LIONEL-GROULX |

- C'est être un acteur important dans l'offre d'une formation reconnue et de qualité à travers 26 programmes préuniversitaires, techniques et de formation continue à une population étudiante de plus de 5700 étudiants.
- C'est collaborer dans une équipe multidisciplinaire, engagée et investie dans le nouveau plan d'action de la réussite 2021-2026.
- C'est contribuer à différents projets stimulants comme la révision de programmes préuniversitaires et techniques, l'insertion professionnelle et le perfectionnement des enseignants.
- C'est des [conditions de travail](#) concurrentielles, telles que 20 journées de vacances (au prorata des heures régulières), 13 jours fériés, l'accès à un programme de santé et de bien-être, des possibilités de perfectionnement, un régime d'assurances collectives, un fonds de pension (retraite Québec).

### | LES DÉFIS QUI VOUS ATTENDENT |

Les emplois de conseillère ou conseiller pédagogique comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'animation, d'information, de développement, de support et de rétroaction auprès du personnel enseignant, du personnel cadre responsable des services d'enseignement et des autres personnes intervenantes du Collège, relativement à la pédagogie, notamment sur les programmes d'études, les stratégies d'apprentissage et d'enseignement, la nature et les modalités d'évaluation ainsi qu'en matière de recherche et d'innovation.

#### De façon plus spécifique, la personne assume les responsabilités suivantes :

- Réviser le programme du cheminement régulier de technique d'éducation à l'enfance et en effectuer l'évaluation.
- Élaborer le projet CTÉ (conciliation travail études) et du DEC intensif.
- Effectuer le bilan du programme actuel.
- Planifier, organiser, coordonner et évaluer des activités reliées à la pédagogie pour le programme de technique d'éducation à l'enfance.
- Collaborer avec les autres conseillers pédagogiques à la révision des divers documents du Service de soutien aux programmes et développement pédagogique.
- Assurer l'application des orientations, des directives et des ententes de la Direction des études.
- Effectuer des travaux de recherche pour certains dossiers.
- Peut être appelé à participer à des travaux relatifs au perfectionnement, à l'insertion professionnelle, à la valorisation de la langue à l'environnement ou à la recherche.
- Peut être appelé à gérer d'autres dossiers pédagogiques de la Direction des études.

### | INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES |

**Échelle salariale :** minimum de 49 977 \$ et maximum de 91 710 \$.

**Horaire de travail :** Lundi au vendredi de 9h à 17h.

**Date d'entrée en fonction :** Le plus tôt possible.

**Durée :** Jusqu'au 30 janvier 2024

### | POUR POSTULER |

#### CONCOURS PR-2223-26

1. Acheminez votre candidature à [dotation@clg.qc.ca](mailto:dotation@clg.qc.ca) en indiquant le numéro de concours dans l'objet du message.

Posuler dès maintenant!!

Le Collège souscrit à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.